

Quarante-quatrième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12<sup>e</sup> jour de novembre 2001 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Lynda Tessier.

**Autres présences :** Monsieur Pierre Buisson, directeur général;  
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;  
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;  
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;  
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;  
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

## **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

## **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 01.11.12**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

- 04.4 Demande d'appui au projet de la Société pour la promotion des événements culturels (SPEC)
- 12.2 Suivi à la rencontre avec madame Pauline Marois, ministre des Finances
- 12.3 Visite du ministre de l'Éducation, monsieur François Legault
- 12.4 Suivi – Moyens de pression exercés par le personnel enseignant
- 12.5 Identification

## **ORDRE DU JOUR**

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour
- 03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 9 octobre 2001 (document SG 01.11.12-04.1)
  - Suivi au procès-verbal

- 04.2 Correspondance :
  - de monsieur Jean Bouchard, directeur général intérimaire de la Direction générale du financement et de l'équipement : Révision du mode d'allocation des ressources pour le transport scolaire.
  - de l'Association des cadres scolaires du Québec : Conditions salariales des cadres de service et de gérance (document DG 01.11.12-04.2).
- 04.3 Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires : articles 48.1
- 04.4 Demande d'appui au projet de la Société pour la promotion des événements culturels (SPEC)
- 05.1 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu pour l'année scolaire 2001-2002
- 06.1 Rapport de la clientèle adulte au 15 octobre 2001 (document joint)
- 08.1 Démissions (document RH 01.11.12-08.X)
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 01.11.12-08.X)
- 08.3 Engagements (document remis séance tenante)
- 08.4 Congédiement (document remis séance tenante)
- 08.5 Liste des enseignants en congé sans traitement au 5 novembre 2001 (information) (document RH 01.11.12-08.5)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 novembre 2001 (document RF 2001.11.12-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 novembre 2001 (document RF 2001.11.12-09.2)
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 novembre 2001 (document RF 2001.11.12-09.3)
- 09.4 Adoption des états financiers au 30 juin 2001
- 09.5 Emprunt à long terme (document RF 2001.11.12-09.5)
- 10.1 Adjudication de contrats :
  - 10.1.1 Transport spécial, berlines (document RM 01.11.12-10.1.1)
  - 10.1.2 Remplacement de photocopieurs à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 01.11.12-10.1.2)
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets
  - 12.1 Félicitations
  - 12.2 Suivi à la rencontre avec madame Pauline Marois, ministre des Finances
  - 12.3 Visite du ministre de l'Éducation, monsieur François Legault
  - 12.4 Suivi – Moyens de pression exercés par le personnel enseignant
  - 12.5 Identification
- 13. Levée de la séance

**Adopté unanimement.**

#### **04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

- Monsieur Denis Roy, président du Comité de parents, dépose et fait lecture d'une lettre du Comité de parents concernant les moyens de pression exercés par le personnel enseignant.
- Monsieur Denis Roy remercie monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint, pour sa présence lors de la réunion du Comité de parents du 6 novembre dernier.
- Monsieur Michel Aerts, parent, questionne le bulletin des écoles secondaires tel que publié par l'Institut Économique de Montréal.
- Monsieur Martin De Repentigny dépose et commente un document explicatif du Centre de perfectionnement de la Montérégie, et souhaite que le Conseil des

commissaires accepte de reconnaître cet organisme à titre de membre accrédité pour le programme Sports-Arts-Études.

**04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 OCTOBRE 2001 (document SG 01.11.12-04.1)**

**HR 01.11.12**  
**002**

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2001, tel que déposé.

**Adopté unanimement.**

- **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 9 octobre 2001.

**04.2 CORRESPONDANCE**

- de monsieur Jean Bouchard, directeur général intérimaire de la Direction générale du financement et de l'équipement : Révision du mode d'allocation des ressources pour le transport scolaire.
- de l'Association des cadres scolaires du Québec : Conditions salariales des cadres de service et de gérance (document DG 01.11.12-04.2)  
Cette correspondance sera traitée à une date ultérieure.

**04.3 RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI DES GESTIONNAIRES : ARTICLE 48.1**

Dans le suivi de la démarche retenue et conformément aux dispositions prévues à l'article 48.1 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires;

**HR 01.11.12**  
**003**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'autoriser la présidente et la vice-présidente à donner suite :

- à la recommandation du comité en ce qui a trait au versement du boni forfaitaire au directeur général et,
- à la recommandation du directeur général relativement au versement du boni forfaitaire au directeur général adjoint.

**Adopté unanimement.**

**04.4 DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS (SPEC)**

**HR 01.11.12**  
**004**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie le projet d'acquisition d'équipement spécialisé, déposé par la Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC).

**Adopté unanimement.**

**05.1 AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT  
ÉTUDIANT DU RICHELIEU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2001-2002**

**HR 01.11.12**  
**005**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières paie une affiliation de 225 \$ de base ainsi que 0,15 \$ pour la population étudiante, basée sur un critère per capita de la population scolaire de la Commission scolaire, pour l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate madame Marie-Thérèse Delfosse, coordonnatrice des services de l'enseignement responsable de l'éducation physique au primaire et au secondaire, quatre (4) enseignants au primaire; messieurs Roland Boudriau (école Chabanel), John-Patrick Hui (école J-Amédée Bélanger), Michel Poirier (école Saint-Michel) et Denis Soucy (école Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean) et un (1) enseignant au secondaire; monsieur Paolo Cortini (école P.-G.-Ostiguy) à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2001-2002 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

**Adopté unanimement.**

**06.1 RAPPORT DE LA CLIENTÈLE ADULTE AU 15 OCTOBRE 2001  
(document joint)**

Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle, dépose et commente le document sur la clientèle adulte au 15 octobre 2001.

**08.1 DÉMISSIONS**

**HR 01.11.12**  
**006**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Pierrette Roy-Bernier, préposée aux élèves handicapés à l'école Marie-Rivier, soit acceptée à compter du 31 mars 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**007**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Denise Beaudry, enseignante à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**008**

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Hélène Choquette – LeBlanc, enseignante à l'école Saint-Lucien, soit acceptée à compter du 1er juillet 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**009**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Denis Frégeau, enseignant à l'école Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1er juillet 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**010**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Huguette Bessette, enseignante à l'école Marie-Derome, soit acceptée à compter du 1er juillet 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**011**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Hélène Brodeur, enseignante au Centre Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1er juillet 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**012**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, de madame Francine Desmarais, pour sa tâche de surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine, à l'école Sacré-Cœur (Iberville), soit acceptée à compter du 30 août 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**013**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, de madame Colette Daigneault, pour sa tâche de surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), soit acceptée à compter du 30 août 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**014**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, de madame Hélène Dextraze, surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine, à l'école Sacré-Cœur (Iberville), soit acceptée à compter du 30 août 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**015**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la démission, de madame Pierrette Meunier, surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine, à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 29 octobre 2001.

**Adopté unanimement.**

**08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT**

Considérant le motif « raison familiale »;

**HR 01.11.12**  
**016**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 9 novembre 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Nathalie Bernier, responsable du service de garde à l'école Notre-Dame-de-Fatima.

**Adopté unanimement.**

**08.3 ENGAGEMENTS**

**HR 01.11.12**  
**017**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Tougas soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (8 heures 45 minutes/semaine) à l'école Sacré-Cœur (Iberville), et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**018**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Danielle Truchon soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (24 heures 45 minutes/semaine) à l'école Saint-Joseph (Richelieu), et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**019**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Louise Brodeur soit

engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (9 heures/semaine) à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**020**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Jocelyne Aubry soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (15 heures 40 minutes/semaine) à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**021**

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Marquis soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (22 heures 20 minutes/semaine) à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**022**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Suzanne Rathé soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (22 heures 20 minutes/semaine) à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**023**

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Isabelle Signori soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (25 heures 45 minutes/semaine) à l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**024**

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantale Bernier soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (25 heures/semaine) à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean), et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**025**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Line Lepage soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (7 heures 55 minutes/semaine) à l'école Saint-Lucien, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**026**

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sylvie Charest soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (10 heures/semaine) à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**027**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame France Dupuis soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (16 heures 50 minutes/semaine) à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**028**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nicole Bertrand soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (7 heures 30 minutes/semaine) à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**029**

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Isabelle Mei soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (27 heures/semaine) à l'école Saint-Jacques-le-Mineur, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**030**

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Dyane Grenier soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (30 heures/semaine) à l'école Napoléon-Bourassa, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**



**HR 01.11.12**  
**031**

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Forgues soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (22 heures 30 minutes/semaine) à l'école Napoléon-Bourassa, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**032**

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Geneviève Deschênes soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (18 heures 45 minutes/semaine) à l'école Napoléon-Bourassa, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**033**

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Johanne Leroux soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (27 heures 45 minutes/semaine) à l'école Marie-Rivier, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**034**

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Line Harbour soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (22 heures 30 minutes/semaine) à l'école Marie-Rivier, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**035**

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Leavey soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (10 heures/semaine) à l'école Marie-Rivier, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**036**

Il est proposé par madame Nicole Devost :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Brigitte Durand soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (21 heures 15 minutes/semaine) à l'école Aux-Quatre-Vents, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**037**

Il est proposé par madame Nicole Devost :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nadine Martin soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (10 heures 15 minutes/semaine) à l'école Aux-Quatre-Vents, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**038**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Brigitte Dufour soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (8 heures 45 minutes/semaine) à l'école Saint-Alexandre, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**039**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Martine Fournier soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (5 heures/semaine) à l'école Saint-Joseph (Lacolle), et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**040**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Ginette D'Auteuil soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (6 heures 16 minutes/semaine) à l'école Jeanne-Mance, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**041**

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nathalie Alix soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (13 heures 45 minutes/semaine) à l'école Saint-Michel, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**042**

Il est proposé par madame Josiane Fabry:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Manon Landry soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (23 heures 20 minutes/semaine) à l'école Des Prés-Verts, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**043**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Viviane Fréreau soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (15 heures/semaine) à l'école Frère-André, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**044**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Véronique Rhains soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (7 heures 30 minutes/semaine) à l'école Bruno-Choquette, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**045**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sylvie St-Pierre soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (20 heures 45 minutes/semaine) à l'école Marie-Derome, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**046**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Martine Dufour soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (21 heures 25 minutes/semaine) à l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc), et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**047**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nicole Laporte soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique de responsable en service de garde (29 heures 30 minutes/semaine) à l'école Saint-Blaise, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**048**

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Louise Brousseau soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique de responsable en service de garde (35 heures/semaine) à l'école Saint-Michel, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**HR 01.11.12**  
**049**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Véronique Gamache soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique de responsable en service de garde (35 heures/semaine) à l'école Jeanne-Mance, et ce, à compter du 19 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**08.4 CONGÉDIEMENT**

Considérant les motifs invoqués dans notre lettre du 23 octobre 2001 avisant monsieur André Bessette, concierge à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), de notre intention;

Considérant que monsieur André Bessette a été relevé de ses fonctions sans traitement et ce, depuis le 24 octobre 2001;

Après mûre délibération

Il est proposé par madame Magda Farès:

De congédier monsieur André Bessette pour cause d'inconduite et d'immoralité, et ce, à compter du 13 novembre 2001.

**Adopté unanimement.**

**08.5 LISTE DES ENSEIGNANTS EN CONGÉ SANS TRAITEMENT AU 5 NOVEMBRE 2001 (document RH 01.11.12 –08.5) (Information)**

Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines, dépose :

- la liste des demandes de congés sans traitement à temps plein;
- la liste des demandes de congés sans traitement à temps partiel, pour l'année scolaire 2001-2002 pour le personnel enseignant.

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 NOVEMBRE 2001 (document RF 2001.11.12-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 novembre 2001, pour un montant de 2 706 480.68 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Josiane Fabry.

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 NOVEMBRE 2001 (document RF 2001.11.12-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 novembre 2001, pour un montant de 2 969 697.33\$. Cette liste a été vérifiée par monsieur Luc Mercier.

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 NOVEMBRE 2001 (document RF 2001.11.12-09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 novembre 2001, pour un montant de 2 796 737.61 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon.

**09.4 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2001**

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a donné un avis public en date du 31 octobre 2001;

Considérant que les commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme de vérificateurs Rocheleau, Labranche et Associés et le directeur du Service des ressources financières, monsieur Robert Vigneault;

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2000 au 30 juin 2001 soient acceptés tels que présentés.

**Adopté unanimement.**

**09.5 EMPRUNT À LONG TERME (document RF 2001.11.12-09.5)**

Attendu que la commission scolaire a, le 5 octobre 2001, obtenu du ministre de l'Éducation l'autorisation d'effectuer un emprunt de 7 632 000\$;

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

**ET EST EN CONSÉQUENCE RÉSOLU :**

- 1- Qu'un emprunt jusqu'à concurrence d'un montant de 7 632 000 \$ soit contracté;
- 2- Que le produit de cet emprunt soit utilisé aux fins suivantes :
  - a) au remboursement de la partie non amortie des émissions d'obligations venues à échéance ou échéant avant le 30 juin 2002
  - b) au financement des dépenses d'investissements subventionnées selon les règles budgétaires annuelles telles qu'elles sont indiquées en annexe à l'autorisation ministérielle d'emprunt du 5 octobre 2001.
  - c) le tout pour une somme de 7 446 200 \$ au paiement des frais inhérents à l'emprunt 185 800 \$
- 3- Qu'à cet égard, la Commission scolaire contracte cet emprunt selon l'un des deux modes suivants :
  - A- En accordant au ministre des Finances du Québec le mandat de représenter la commission scolaire et d'agir pour son compte et en son nom aux fins suivantes :

**HR 01.11.12**  
**051**

**HR 01.11.12**  
**052**

- a) placer cet emprunt par voie d'une ou de plusieurs émissions d'obligations;
  - b) négocier les modalités de l'emprunt;
  - c) désigner une société de fiducie pour agir à titre de fiduciaire pour les porteurs d'obligations, un conseiller juridique et un imprimeur;
  - d) négocier le coût de rétention des services de la société de fiducie, du conseiller juridique et de l'imprimeur ainsi désignés; ou
- B- En contractant cet emprunt auprès de Financement-Québec.
- 4- Qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation de déterminer les modalités de l'emprunt et d'accorder, au nom du Gouvernement, une subvention à même les crédits votés annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts dudit emprunt.
- 5- Que, dans la mesure où l'emprunt s'effectue par émission d'obligations, la commission scolaire garantisse l'emprunt par le transfert de son patrimoine à un patrimoine fiduciaire de la créance que représente la subvention accordée par le ministre de l'Éducation, ce patrimoine fiduciaire étant constitué auprès de la société de fiducie au bénéfice des porteurs d'obligations.
- 6- Que, dans la mesure où l'emprunt est contracté auprès de Financement-Québec, la commission scolaire garantisse l'emprunt par une hypothèque mobilière sans dépossession consentie en faveur de Financement-Québec et portant sur la subvention précitée.
- 7- Que n'importe lesquels de la Présidente ou du Directeur général de la commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient et ils sont par les présentes, autorisés au nom de la commission scolaire, à signer tout contrat ou document relatif à l'emprunt, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par la société de fiducie et à donner bonne et valable quittance, à poser tous actes et à signer tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.
- 8- Que, le cas échéant, l'une ou l'autre de ces mêmes personnes soit autorisée à livrer les titres à la société de fiducie pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tout document nécessaire à cette fin et à leur livraison définitive aux acheteurs.
- 9- Que, le cas échéant, la signature imprimée, gravée ou lithographiée de l'une ou l'autre des personnes mentionnées ci-dessus, pourvu qu'elles soient deux agissant conjointement, soit apposée sur les titres et les coupons d'intérêts.
- 10- Que, dans la mesure où l'emprunt s'effectue par émission d'obligations, la commission scolaire s'engage à respecter la tarification négociée par le ministre des Finances du Québec et à payer, à même le produit de l'emprunt, les honoraires de la société de fiducie, les honoraires et frais du conseiller juridique et les frais d'impression de l'imprimeur pour des travaux effectués pour la réalisation de l'emprunt jusqu'à la livraison des titres.
- 11- Que, dans la mesure où l'emprunt s'effectue par émission d'obligations, les honoraires annuels de la société de fiducie soient payés par la commission scolaire en conformité avec la tarification en vigueur négociée par le ministère des Finances du Québec avec les sociétés de fiducie, à même les revenus généraux de fonctionnement.

- 12- Que la commission scolaire autorise le directeur général à effectuer tous les paiements de capital, d'intérêts et de prime, le cas échéant, requis à l'égard des titres et à effectuer tous les paiements d'honoraires, le cas échéant, frais et dépenses à encourir par la commission scolaire aux fins des présentes.
- 13- Que la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

**Adopté unanimement.**

## **10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

### **10.1.1 TRANSPORT SPÉCIAL, BERLINES (document RM 01.11.12-10.1.1)**

**HR 01.11.12**  
**053**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'octroyer au transporteur suivant les contrats de transport par berlines pour l'année scolaire 2001-2002, savoir :

- a) suite à l'appel d'offres du 2 novembre 2001, le plus bas soumissionnaire conforme, Taxi Pro, pour les circuits # 634 à # 638 pour un montant annuel de 51 281,80 \$ (taxes en sus)
- b) par reconduction de contrat, à Taxi Pro, le circuit # 902 pour un montant de 17 581,00 \$ (taxes en sus)

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats afférents.

**Adopté unanimement.**

### **10.1.2 REMPACEMENT DE PHOTOCOPIEURS À LA POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 01.11.12-10.1.2)**

**HR 01.11.12**  
**054**

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accorder à Copicom Inc., le contrat pour la location de photocopieurs à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour une période de 60 mois selon les modalités de la soumission.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote,

Ont voté pour :

Mesdames et Messieurs : Réjean Bessette, Andrée Bouchard, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre

Ont voté contre :

Messieurs : Français Blais et Pierre Boudreau.

**Adopté à la majorité.**

## **11. COMMISSAIRES-PARENTS**

Madame Johane Corbin souhaite remercier monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes, pour sa présentation sur les nouveaux bassins de fréquentation scolaire au secondaire lors de la dernière réunion du Comité de parents.

Elle souligne également que les élections pour les postes du Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) ont eu lieu le 6 novembre 2001.

Monsieur Roch Montpetit, directeur de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot rencontrera le Comité de parents sur les moyens que la polyvalente mettra en place pour accueillir les élèves de secondaire 1 à secondaire 5.

### **12.1 FÉLICITATIONS**

Madame Nicole Mongeon demande que des félicitations et des remerciements soient adressés à :

- madame Cristina Ryan pour la réalisation de l'œuvre remise aux retraités
- monsieur Charles Dalpé, enseignant, et aux élèves du « Stage Band » de l'école Beaulieu pour la musique présentée lors de la soirée des retraités
- madame Ginette Boismenu, enseignante de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) et aux élèves de 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années pour les cocardes pré identifiées au nom de chaque personne retraitée
- mesdames Danielle Beaumont, Lynda Champagne, Louise Forcier et Katleen Loiselle, de même qu'au personnel du Service des ressources humaines pour l'excellent travail qu'elles ont accompli afin de permettre aux personnes retraitées de bénéficier d'une soirée dont ils conserveront un beau souvenir.

Que des félicitations soient adressées à Sacha Théreux, élève de 5<sup>e</sup> année de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) pour une 2<sup>e</sup> position au Championnat régional de Cross-Country et une 3<sup>e</sup> position au Championnat provincial de Cross-Country, compétition qui s'est déroulée à Baie-Comeau les 19 et 20 octobre 2001.

Que des félicitations soient adressées à monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle et son équipe pour la présentation du site Web « Compétence de base ».

### **12.2 SUIVI À LA RENCONTRE AVEC MADAME PAULINE MAROIS**

Madame Nicole Mongeon, suite à une invitation pour assister à un déjeuner avec les représentants montérégiens de l'Éducation, de la Santé et des Affaires municipales avec madame Pauline Marois, ou la ministre des Finances a présenté son budget et discuté avec les invités.

### **12.3 VISITE DE MONSIEUR FRANÇOIS LEGAULT, MINISTRE DE L'ÉDUCATION**

La visite de monsieur François Legault, prévue pour le 14 novembre 2001 à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, est reportée à une date ultérieure.



#### **12.4 SUIVI AUX MOYENS DE PRESSION DU PERSONNEL ENSEIGNANT**

Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint, trace un bilan des moyens de pression mis en place par le personnel enseignant.

#### **12.5 IDENTIFICATION**

Monsieur Bernard Petit, commissaire, demande s'il y a possibilité, pour les visiteurs dans nos écoles, de fournir une identification à ces personnes.

#### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**HR 01.11.12**  
**055**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

**Adopté unanimement.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL